

PARLEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité-Travail-Progrès

**LOI N° 10-95 DU 7 Avril 1995
PORTANT ADDITIF A L'ANNEXE DE LA
LOI N° 21-94 DU 10 AOUT 1994 PORTANT
LOI CADRE SUR LA PRIVATISATION.-**

L'ASSEMBLEE NATIONALE ET LE SENAT ONT DELIBERE ET ADOPTE ;

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI DONT LA TENEUR SUIT :

TITRE UNIQUE : DU PERIMETRE DE PRIVATISATION

Article 1er : La présente Loi a pour objet d'élargir le périmètre de privatisation conformément à l'article 6 de la Loi - Cadre N° 21 du 10 Août 1994 portant sur la privatisation.

Article 2 : Sera privatisé tout ou partie des participations détenues par l'Etat dans les Entreprises figurant sur la liste annexée à la présente loi.

Toutefois, d'autres Entreprises peuvent être ajoutées, sous les mêmes formes, à la liste jointe en annexe.



...//...2

Article 3 : La présente Loi qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires sera publiée au Journal Officiel de la République du Congo et exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Brazzaville, le 7 Avril 1995

Par le Président de la République,

Le Premier Ministre
Chef du Gouvernement



Général J.J. YHOMBY-OPANGO



Professeur Pascal LISSOUBA.

Pour le Ministre de l'Economie et des
Finances, chargé du plan et de la prospective,
Le Ministre délégué, chargé de la coordination
des régies financières et du budget,



Luc Daniel Adamo MATETA.



ANNEXE A LA LOI N° DU

ADDITIVE A LA LOI-CADRE N° 21 - 94 DU 10 AOUT 1994 SUR LA PRIVATISATION

ENTREPRISES PRIVATISABLES : SERIE N° 2.-

- * Banque Internationale de Développement (BIDC)
- * Banque Nationale de Développement du Congo (BNDC)
- * Crédit Rural du Congo (CRC)
- * Union Congolaise de Banque (UCB)
- * Banque Commerciale Congolaise (BCC)
- * Assurances et Réassurances du Congo (ARC)
- * Ferme Piscicole Industrielle de Brazzaville (FPIB)
- * Ferme d'Etat de Mantsoumba
- * Société Forestière Industrielle des Bois (SOFORIB)
- * Office Congolais du Bois (OCB)
- * Société Congolaise de Bois de Ouessou (SCBO)
- * Unité d'Afforestation Industrielle du Congo (UAIC)
- * Congolaise des Bois Impregnés (CBI)
- * Société Industrielle des Bois de Mossendjo (SIBOM)
- * Complexe d'Exploitation et de Transformation des Bois (COMETRAB)
- * Société Industrielle de Déroulage et Tranchage (SIDETRA)
- * Société Congolaise Arabo Lybienne de Bois (SOCALIB)
- * Société Forestière Algero-Congolaise (SFAC)
- * Placage du Congo (PLACONGO)
- * Société Nouvelle de Bois de la Sangha (SNBS)
- * Office National des Pêches Continentales (ONAPEC)
- * Minoterie d'Aliments de Bétail (MAB)
- * Société Congolaise de Transit (SOCOTRA)
- * Société Congolaise de Manutention de Bois (SOCOMAB)

